

Aoste, le 3 novembre 2017

DEVIATION D'AOSTE : LES PREMIERS TRAVAUX ONT COMMENCE

Le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, et le vice-Président en charge des routes, Bernard Perazio, se sont rendus ce vendredi 3 novembre 2017 sur la commune d'Aoste en présence du maire, Roger Marcel, pour constater l'avancement des premiers travaux de la déviation du centre-bourg.

Le contournement d'Aoste mené par le Département est désormais bien lancé

Sur le terrain, le chantier a bel et bien démarré. En effet, suite à un premier marché passé en septembre dernier, la première partie du terrassement du chantier a débuté.

A ce jour, son achevés:

- Les fouilles archéologiques prescrites sur la section Sud (cf. carte infra).
- Les travaux de démolition de l'usine AMD démarrés début mai.

Les fondations de l'usine seront toutefois démolies à l'issue du diagnostic archéologique en cours de réalisation sur cette portion.

La consultation des entreprises sera elle lancée fin 2017- début 2018 pour les travaux du giratoire Sud, la section Sud et le terrassement de la section Nord, au-delà de l'espace boisé.

Entre 2017 et 2019 seront réalisés les travaux principaux pour une mise en service de la déviation qui devrait intervenir fin 2019.

Un projet ambitieux très attendu par la population et les entreprises du secteur

Prenant en compte les fortes attentes de la population et des entreprises du secteur, le Département a fait de ce projet routier, 9 ans après le lancement des premières études, une priorité du mandat de l'actuelle majorité départementale (2015-2021).

La déviation permettra de réduire de 50 % le trafic de véhicules qui empruntent les RD592 et RD1516 traversant le centre-bourg. Elle répond ainsi à des objectifs de réduction des nuisances pour les riverains, de fiabilisation des temps de parcours pour les usagers et d'accroissement de l'attractivité pour les entreprises.

Sa réalisation est la condition *sine qua non* de l'aménagement de la ZAC du Parc Industriel d'Aoste (PIDA) avec, à la clé, la création de 300 emplois sur le territoire et de la pérennisation de plusieurs centaines d'autres notamment à l'usine Jambon d'Aoste et le parc Walibi.

A cette fin, le calendrier a été optimisé avec l'ensemble des parties prenantes :

- qu'il s'agisse de l'Etat, qui a été facilitateur dans le cadre de la délivrance des autorisations administratives, nombreuses et complexes sur une opération de cette envergure,
- ou qu'il s'agisse des autres collectivités territoriales concernées par la déviation à l'instar de la commune d'Aoste et de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jean-Pierre Barbier, Président du Département, explique que « le Département a fait et fera tout ce qui est en son pouvoir pour permettre aux habitants, aux usagers et aux entreprises de bénéficier de cette déviation d'ici à la fin de 2019. L'aboutissement de ce projet est une priorité ».

Bernard Perazio, vice-président du Département, en charge de la voirie, des réseaux d'eau, de l'assainissement et de l'électrification rurale, précise que « conformément au calendrier prévisionnel, des consultations seront lancées en 2017 et 2018 pour désigner les entreprises qui seront chargées de réaliser les 1 800 mètres de route et les deux giratoires nécessaires à la déviation de la commune et à la réalisation de la ZAC PIDA. »

